



N° 89-611-XIF au catalogue

Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada :

Le processus, les progrès et les perspectives



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Services à la clientèle, Division des enquêtes spéciales, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6. Appel sans frais 1-800-461-9050 ou (613) 951-3321, courriel : ssd@statcan.ca.

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements	1 800 263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1 800 363-7629
Renseignements concernant le Programme des bibliothèques de dépôt	1 800 700-1033
Télécopieur pour le Programme des bibliothèques de dépôt	1 800 889-9734
Renseignements par courriel	infostats@statcan.ca
Site Web	www.statcan.ca

Renseignements sur les commandes et les abonnements

Le produit n° 89-611-XIF au catalogue est gratuit sur Internet. Les utilisateurs sont priés de se rendre à http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/freepub_f.cgi

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136.



Statistique Canada
Statistiques sociales, du logement et des familles

Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada :

Le processus, les progrès et les perspectives

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2003

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Octobre 2003

N° 89-611-XIF au catalogue

Périodicité: irrégulier

ISSN 1708-7759

Ottawa

This publication is available in English (Catalogue no. 89-611-XIE)

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Faits saillants de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada

Remerciements

Ce rapport a été rédigé par Tina Chui, qui travaille à la Division de la statistique sociale, du logement et des familles de Statistique Canada.

Tous nos remerciements aux immigrants qui ont pris le temps de participer à l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada.

Nous devons reconnaître un certain nombre de grandes contributions qui ont rendu possible cette étude. Nous sommes redevables à Tracey Leesti, Jessie Lynn MacDonald, Michelle Simard et Sylvain Tremblay (membres de l'équipe de projet de l'ELIC) de leur aide, à Peter Smith et Kelly Tran de leur soutien en recherche et sur le plan technique, ainsi qu'à John Flanders de ses conseils en rédaction.

Notre dernier devoir mais non le moindre est celui de remercier vivement les collègues de Citoyenneté et Immigration Canada de leurs premières observations des plus utiles.

Note aux lecteurs

Nous prévoyons diffuser tôt en 2004 une publication qui exposera plus en détail les résultats du premier cycle d'interviews. Les thèmes suivants y seront abordés : la description de l'échantillon de l'ELIC, les raisons d'immigrer au Canada, les premiers résultats liés au bien-être socioéconomique des nouveaux arrivants ainsi que les obstacles que ces derniers doivent affronter.

Vous pourrez avoir accès au fichier de l'ELIC dans les centres de données de recherche de Statistique Canada en septembre 2003. Pour obtenir d'autres renseignements sur les centres de données de recherche, veuillez consulter le site à l'adresse suivante : www.statcan.ca/francais/rdc.

Table des matières

Signes conventionnels	04
Renseignements de base	05
Caractéristiques des immigrants les plus récents au Canada	07
Choix de destination des immigrants	12
Logement	20
État de santé et accès aux services de santé	24
Éducation et formation	26
Accès à l'emploi	31
Conclusion	46
Méthodologie d'enquête	47
Annexe A	50
Annexe B	53

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les produits de Statistique Canada:

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- P** provisoire
- r** révisé
- x** confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E** à utiliser avec prudence
- F** trop peu fiable pour être publié

Renseignements de base

De 1991 à 2000, 2,2 millions d'immigrants ont été admis au pays. C'est le plus grand nombre ayant obtenu un droit d'établissement dans une décennie quelconque au cours des 100 dernières années. C'est la raison pour laquelle on a enregistré, au Recensement de 2001, la plus forte proportion de Canadiens nés à l'étranger en 70 ans (18,4 %).

La migration entraîne habituellement une période d'adaptation. Les questions d'intégration des immigrants et le rôle de l'État appelé à faciliter ce processus sont d'une grande importance.

Réalisée par Statistique Canada et Citoyenneté et Immigration Canada dans le cadre du Projet de recherche sur les politiques, l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC) est une enquête exhaustive dans laquelle on étudie comment les nouveaux immigrants parviennent à s'adapter à la vie canadienne. On utilise un plan de sondage longitudinal pour analyser un échantillon d'immigrants et de réfugiés de 15 ans et plus qui sont arrivés au pays entre octobre 2000 et septembre 2001.

Dans le cadre de trois cycles d'enquêtes, on a interviewé environ 12 000 du nombre approximatif de 164 200 personnes de 15 ans et plus qui ont été admises au Canada durant cette période d'un an, le but étant de se renseigner sur leur expérience lors de leur établissement.

Le premier cycle d'interviews auprès des immigrants a été réalisé d'avril 2001 à juin 2002, environ six mois après leur arrivée. C'est le même groupe qui sera interviewé à deux autres reprises (environ deux et quatre ans après leur arrivée au pays).

Les renseignements recueillis au premier cycle d'interviews servent de données de référence pour l'expérience de l'établissement. Vers la fin de 2005, au moment où les trois interviews seront terminées, l'enquête permettra de bien comprendre comment se déroule le processus d'établissement des nouveaux arrivants.

Le présent article révèle un certain nombre de grandes constatations issues du premier cycle d'interviews. On y précise qui sont ces immigrants, où ils se sont établis et

pourquoi ils se sont installés dans la région qu'ils ont choisie. On traite aussi de l'expérience de l'accès à un logement convenable et aux services de santé ainsi que des tentatives pour recevoir une éducation ou une formation et pour dénicher un emploi.

L'article évoque enfin certains des obstacles auxquels se sont heurtés les immigrants et indique s'ils ont obtenu de l'aide, et qui ou quoi a pu les aider à surmonter leurs difficultés.

Caractéristiques des immigrants les plus récents au Canada

L'Asie et l'Europe sont les sources premières de nouveaux immigrants

Un nombre estimatif de 164 200 immigrants de 15 ans et plus sont arrivés de l'étranger pour s'établir au pays à titre de résidents permanents d'octobre 2000 à septembre 2001.

Selon les tendances que dégagent les données sur l'immigration tirées du Recensement de 2001 qui ont été rendues publiques en janvier 2003, la majorité de ces nouveaux arrivants (68 %) sont nés en Asie, ce qui comprend le Moyen-Orient. Les proportions correspondantes étaient de 15 % pour l'Europe, de 9 % pour l'Afrique et de 6 % pour l'Amérique centrale, l'Amérique du Sud et les Caraïbes.

La République populaire de Chine était le premier pays d'origine en importance avec un contingent de 32 300 nouveaux immigrants au Canada. Venaient ensuite l'Inde (25 800), les Philippines (11 300) et le Pakistan (8 400).

Parmi ces 164 200 immigrants, 66 % appartenaient au groupe de travailleurs dans la force de l'âge (25 à 44 ans). C'est presque le double des 38 % de la population née au Canada de 15 ans et plus faisant partie du même groupe d'âge au moment du Recensement de 2001.

Les immigrants de la composante économique formaient les deux tiers des nouveaux immigrants

En général, les immigrants au Canada appartenaient à trois grandes catégories : la composante ou la catégorie économique, la catégorie des parents ou de la famille et la catégorie des réfugiés.

Dans le contingent d'immigrants pris en compte dans l'ELIC, les immigrants de la composante économique représentaient la plus forte proportion (67 %). Cette catégorie économique se composait à 56 % de demandeurs principaux et à 44 % de conjoints et de personnes à charge (voir Méthodologie d'enquête).

Dans la composante économique, les demandeurs principaux étaient plus susceptibles d'être de sexe masculin. Sur les 61 600 immigrants de cette catégorie, 77 % étaient des hommes. Les immigrantes admises dans cette même catégorie étaient le plus souvent des conjointes ou des personnes à charge. Les femmes constituaient 75 % des 47 900 conjoints et personnes à charge de la composante économique.

Les immigrants de la catégorie de la famille représentaient 27 % des membres de la population visée par l'ELIC qui sont arrivés au Canada pendant cette période. Dans ce contingent de 44 100 immigrants, 6 sur 10 étaient des femmes.

C'est dans la catégorie des réfugiés qu'on a relevé la plus faible proportion de nouveaux arrivants, soit un pourcentage approximatif de 6 %. Dans ce groupe de 9 800 immigrants admis pour des motifs d'ordre humanitaire, on comptait autant d'hommes que de femmes.

Une forte proportion de nouveaux arrivants ont fait des études universitaires

Dans l'ensemble, les immigrants qui sont arrivés au pays pendant cette période d'un an étaient très scolarisés. Plus de la moitié (55 %) ont déclaré qu'ils avaient fait des études universitaires. La proportion était encore plus élevée chez les nouveaux arrivants de 25 à 44 ans (69 %), soit plus du triple de celle (22 %) que l'on retrouve dans la population née au Canada faisant partie du même groupe d'âge en 2001.

La sélection des demandeurs principaux de la composante économique s'est opérée en fonction de la compétence professionnelle. Ainsi, la majorité (84 %) de ces demandeurs principaux étaient titulaires d'un diplôme universitaire et 87 % faisaient partie du groupe de travailleurs dans la force de l'âge (25 à 44 ans).

La plupart des immigrants ont dit connaître au moins une des langues officielles du pays

Une majorité (82 %) de nouveaux immigrants ont dit qu'à leur arrivée, ils pouvaient bien parler dans au moins une des deux langues officielles du pays. La plupart de ceux qui connaissaient une langue officielle appartenaient au groupe des travailleurs dans la force de l'âge (25 à 44 ans) (88 %) et avaient fait des études universitaires (92 %).

Il reste que 18 % des 164 200 immigrants étaient incapables de parler dans une des langues officielles à leur arrivée, ce qui s'explique en partie par la forte proportion de nouveaux arrivants en provenance de pays autres qu'anglophones et francophones.

Les immigrants qui ne pouvaient pas parler une des langues officielles à leur arrivée étaient généralement plus âgés; 4 immigrants sur 10 de 45 à 64 ans ne parlaient ni l'anglais ni le français; il en allait de même de 6 personnes âgées sur 10 (65 ans et plus).

Ajoutons que les femmes risquaient plus que les hommes d'avoir une faible connaissance des langues officielles du Canada. Environ 23 % des femmes ne pouvaient parler l'anglais ou le français, comparativement à 13 % des hommes.

La vaste majorité des nouveaux arrivants prévoyaient acquérir la citoyenneté canadienne

La vaste majorité des nouveaux arrivants ont dit n'avoir eu qu'un pays à l'esprit, le Canada, lorsqu'ils ont décidé de quitter leur pays d'origine. La presque totalité (98 %) des nouveaux arrivants dans cette période d'un an n'ont pas demandé d'autre destination que le Canada.

Beaucoup ont immigré pour des raisons économiques, alors que certains l'ont fait pour rejoindre leur famille. D'autres n'avaient fait aucun choix, ayant quitté leur pays d'origine comme réfugiés. La seule chose que partageaient la plupart des immigrants, c'était le désir de faire du Canada leur nouvelle patrie. La vaste majorité (91 %) ont dit avoir l'intention de s'établir définitivement au pays et d'acquérir la citoyenneté canadienne.

Quelque six mois après leur arrivée, les immigrants s'intégraient assez bien à leur nouvelle vie au Canada. En fait, 73 % d'entre eux étaient satisfaits de leur nouvelle vie au pays; 9 % seulement étaient insatisfaits de leur expérience d'établissement et les 18 % restants ont dit n'être ni satisfaits ni insatisfaits de leur nouvelle vie.

La plupart des immigrants (85 %) s'étaient fait de nouveaux amis depuis leur arrivée, nouant plus particulièrement des liens avec des personnes ayant les mêmes antécédents culturels. En fait, 63 % ont signalé que la totalité ou la majeure partie de leurs nouveaux

amis appartenait au même groupe ethnique. De plus, 47 % des immigrants ont dit vouloir faire venir les membres de leur parenté au Canada en parrainant leur demande d'immigration.

Politique d'immigration du Canada

Trois grands objectifs guident la politique d'immigration du Canada : réunifier les familles; respecter les obligations internationales et la tradition humanitaire en protégeant les réfugiés; favoriser le développement économique et la prospérité dans toutes les régions du Canada.

À ces objectifs correspondent les trois principales catégories auxquelles appartiennent les immigrants qui sont admis chaque année au Canada à titre de résidents permanents : les immigrants de la catégorie de la famille, les immigrants de la composante économique et les réfugiés.

Les immigrants appartenant à la catégorie de la famille comprennent les proches parents (époux, conjoint, enfants à charge, parents et grands-parents) qui sont parrainés par un résident permanent ou par un citoyen canadien âgé d'au moins 18 ans. L'immigrant parrainé peut être accompagné par son époux ou son conjoint et les enfants à sa charge. Le répondant doit s'engager à subvenir aux besoins des immigrants qu'il parraine.

Les membres de la catégorie de l'immigration économique comprennent les demandeurs principaux admis à titre de travailleurs qualifiés, de gens d'affaires et de candidats des provinces et territoires ainsi que les époux, conjoint et personnes à charge qui les accompagnent. Depuis 1967, les demandeurs principaux qui présentent une demande à titre de travailleurs qualifiés sont sélectionnés en fonction de leur capacité de répondre aux besoins du marché du travail canadien; cette capacité est établie à la suite d'une évaluation de leurs compétences.

Cette évaluation repose sur un système qui attribue des points pour l'âge, le niveau de scolarité, l'expérience de travail, la profession envisagée, la connaissance des langues officielles et la capacité d'adaptation. Des points supplémentaires peuvent être

accordés au demandeur principal qui a un emploi réservé au Canada. Les demandeurs principaux de la catégorie des gens d'affaires sont évalués en fonction de l'expérience qu'ils possèdent à titre de propriétaires ou de gestionnaires d'une entreprise.

Les époux, conjoint et enfants à charge de la composante économique sont admis en même temps que le demandeur principal; leurs compétences ne sont pas évaluées.

Les réfugiés peuvent être sélectionnés à l'étranger (ils sont dans ce cas parrainés par le gouvernement ou le secteur privé); ils peuvent aussi se voir reconnaître le statut de réfugié après être arrivés au Canada à titre de demandeurs du statut de réfugié. Les réfugiés sélectionnés à l'étranger peuvent être reconnus comme des réfugiés au sens de la Convention de 1951 ou être réétablis pour des raisons d'ordre humanitaire.

Le demandeur du statut de réfugié ne bénéficie de la protection du Canada que s'il est reconnu comme un réfugié au sens de la Convention. L'Étude longitudinale sur les immigrants du Canada ne couvre pas les réfugiés reconnus comme tels au Canada.

Des services d'aide à l'établissement sont offerts pour aider les nouveaux résidents permanents — surtout les réfugiés — à s'établir, à s'adapter et à s'intégrer à la société canadienne. La Constitution canadienne prévoit que le gouvernement fédéral et les provinces partagent la responsabilité de l'immigration.

Plusieurs provinces et territoires ont conclu des accords officiels en matière d'immigration avec le gouvernement fédéral. L'Accord Canada-Québec est le plus complet de ces accords à avoir été conclus à ce jour.

Source : *Citoyenneté et Immigration Canada.*

Choix de destination des immigrants

Les trois principales régions métropolitaines du Canada ont attiré le plus de nouveaux immigrants

Selon les données du Recensement de 2001, la majorité des plus récents immigrants au Canada se sont établis dans les trois principales régions métropolitaines de recensement (RMR) : Toronto, Vancouver et Montréal. C'est aussi ce qu'ont fait les immigrants qui ont été interviewés dans le cadre de l'ELIC.

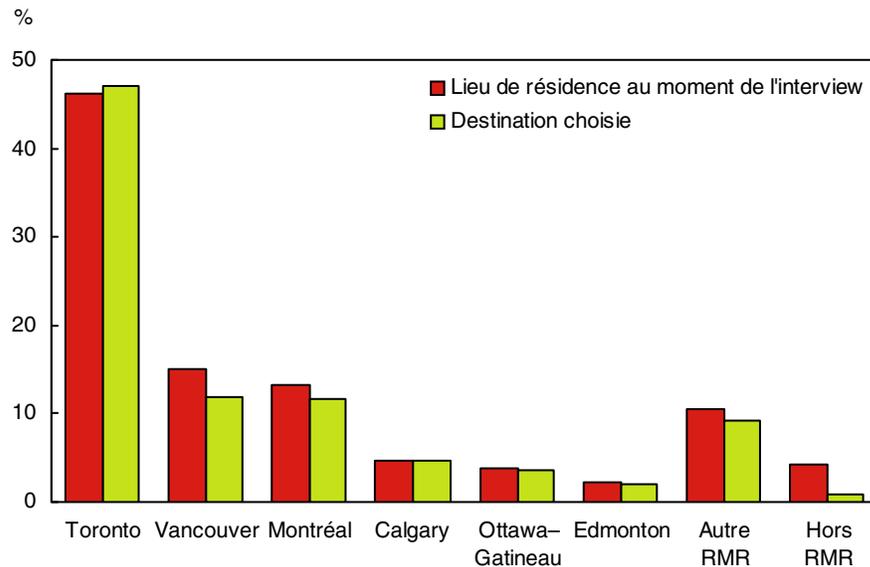
Parmi les 164 200 immigrants de 15 ans et plus qui sont arrivés au Canada pendant la période visée d'un an, 74 % (121 400) se sont établis dans les trois principales régions métropolitaines. Par contre, ces trois régions n'abritaient en 2001 que 26 % de la population de 15 ans et plus née au Canada.

La RMR de Toronto a accueilli la majorité (46 %) des nouveaux arrivants, soit environ 75 400 immigrants. Elle en a reçu trois fois plus que Vancouver (15 %), deuxième destination la plus recherchée, et Montréal (13 %).

On trouve loin derrière la RMR de Calgary, affichant une proportion d'environ 5 % de la population de nouveaux immigrants. Venait ensuite de près la région d'Ottawa–Gatineau (4 %). Un peu plus de 2 % des nouveaux arrivants (3 800 environ) ont choisi de s'établir à Edmonton.

Seulement 4 % de toute la population des nouveaux immigrants habitait à l'extérieur des RMR.

Graphique 1. Destination choisie par les immigrants avant l'immigration et lieu de résidence au moment de l'interview, selon certaines régions métropolitaines de recensement, 2001



Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2001.

La majorité des immigrants se sont établis dans la région de leur choix

En général, le lieu d'établissement de ces nouveaux immigrants était la destination qu'ils avaient choisie lorsqu'ils avaient demandé à immigrer au Canada. Les trois quarts de ceux qui ont indiqué une destination à leur admission au pays se sont effectivement établis là où ils le voulaient. Le quart restant s'est retrouvé dans une région autre que celle visée. Ces immigrants avaient généralement prévu au départ s'installer dans une région métropolitaine de moindre taille, mais ils ont ensuite décidé de s'établir dans une des trois principales RMR du pays.

Dans l'ensemble, 47 % des immigrants avaient l'intention d'habiter à Toronto, environ 12 % avaient prévu s'installer à Vancouver et un autre 12 %, à Montréal. Les 18 %

restants prévoyaient s'établir dans une RMR autre que celles de Toronto, Vancouver et Montréal. Environ 1 immigrant sur 10 n'a choisi aucune destination avant son arrivée au pays et seulement 1 % d'immigrants prévoyaient demeurer à l'extérieur d'une région urbaine.

Toronto, Vancouver et Montréal étaient les destinations de prédilection de la plupart des immigrants. Plus de 80 % des nouveaux arrivants qui avaient l'intention de s'y établir l'ont fait.

Parmi les personnes qui désiraient s'installer à Toronto, 87 % s'y sont établis. Toutefois, 3 % ont fini par se retrouver à Vancouver et un autre 3 %, à Montréal.

Sur le nombre de nouveaux arrivants qui avaient choisi Vancouver, 83 % se sont établis dans cette ville et 11 % ont fini par habiter à Toronto ou à Montréal.

Près de 85 % des immigrants qui ont opté pour Montréal y habitaient au moment de l'enquête, alors que 6 % ont fini par s'établir à Vancouver et 4 %, à Toronto. Les 5 % restants qui avaient au départ prévu habiter à Montréal se sont installés dans d'autres RMR ou en dehors des régions métropolitaines.

Parmi les immigrants qui ont choisi une région métropolitaine de moindre taille ou une région non métropolitaine, environ 7 % ont fini par s'établir à Toronto.

Les trois principales RMR sont aussi celles qui ont le plus attiré les personnes n'ayant indiqué aucune destination à leur arrivée au Canada. Environ 30 % se sont établis à Vancouver, soit la plus forte proportion; venaient ensuite Toronto (24 %) et Montréal (7 %).

Tableau 1. Destination choisie avant l'immigration et lieu de résidence actuel des immigrants habitant présentement dans les trois principales régions métropolitaines de recensement, 2001

Destination choisie	Lieu de résidence actuel				Total
	Toronto	Vancouver	Montréal	Autre RMR et hors RMR	
	%				
Toronto	86,9	2,9	2,8	7,4	100,0
Vancouver	8,4	83,5	2,2 ^E	5,9	100,0
Montréal	4,4	6,0	84,8	4,8	100,0
Autre RMR et hors RMR	7,3	2,6	4,6	84,9	100,0
Non mentionnée	24,3	29,7	7,4	38,6	100,0

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2001.

Les immigrants se sont établis là où se trouvaient de la famille et des amis

Dans l'ensemble, les immigrants ont cité deux principales raisons pour lesquelles ils ont choisi une RMR particulière. D'abord, la majorité d'entre eux ont opté pour la RMR où habitait déjà un conjoint, un partenaire ou un autre membre de la famille. Cette raison prédominait, affichant une proportion de 41 % des nouveaux arrivants. Une autre proportion de 18 % ont choisi une RMR parce que des amis y demeuraient déjà.

En fait, lorsqu'on leur a demandé d'indiquer si des proches habitaient à proximité, les trois quarts des immigrants ont dit avoir de la parenté ou un groupe d'amis dans la région où ils se sont établis.

La deuxième principale raison était les perspectives d'emploi, raison qui a été déclarée par 14 % des immigrants. Près de 5 % ont choisi leur destination en fonction des possibilités de poursuivre une formation, 5 %, du mode de vie et 4 %, de l'accès au logement.

Les raisons invoquées par les nouveaux arrivants de vouloir s'établir à Toronto, Vancouver ou Montréal étaient variables. Si la principale raison était le désir de rejoindre des parents et des amis, la deuxième raison en importance variait.

Dans le cas de Vancouver, la deuxième raison en importance déclarée par un peu plus de 13 % des immigrants n'était liée ni à la famille ni aux perspectives économiques; elle avait trait simplement au climat. À Toronto, il s'agissait des perspectives d'emploi et, à Montréal, de la langue.

Pour les immigrants de la composante économique, les perspectives d'emploi étaient un facteur presque aussi important que la famille et les amis

Les motifs du choix d'une région variaient selon les catégories d'immigrants. Ainsi, dans toutes les régions métropolitaines, les immigrants de la composante économique ont dit qu'ils avaient choisi une région autant en raison des parents et des amis qu'en fonction des perspectives d'emploi.

Près de 25 % des demandeurs principaux de la composante économique ont opté pour une région où habitaient déjà des amis. Un autre 18 % ont choisi de s'établir dans une région pour rejoindre des parents qui demeuraient dans les environs, alors que 22 % ont surtout tenu compte des perspectives d'emploi.

De même, le quart des conjoints et des personnes à charge des demandeurs principaux de cette catégorie avaient surtout choisi une région parce que des amis s'y trouvaient déjà. Une proportion semblable (23 %) sont allés rejoindre des parents et un autre 17 % ont opté pour une destination à cause des perspectives d'emploi.

L'emploi était particulièrement important pour les demandeurs principaux de la composante économique qui avaient choisi une région métropolitaine de moindre taille ou une région autre que métropolitaine. Le tiers d'entre eux ont dit s'être établis dans ces régions surtout en raison de l'emploi. Par comparaison, environ le cinquième des nouveaux immigrants sont allés rejoindre un conjoint, un partenaire ou des membres de leur famille qui vivaient déjà dans ces plus petites régions.

Parmi les trois principales régions métropolitaines du pays, Toronto était la destination la plus susceptible d'être privilégiée par les demandeurs principaux de la composante économique en raison des perspectives d'emploi. Près du quart (23 %) d'entre eux ont choisi Toronto pour ce motif, alors que seulement 16 % ont opté pour Montréal et qu'une faible proportion ont choisi Vancouver.

Néanmoins, la moitié des demandeurs principaux de la composante économique se sont établis à Toronto pour y rejoindre de la famille et des amis. En outre, cette ville a affiché la proportion la plus élevée (5 %) de demandeurs principaux de la composante économique, qui l'ont choisie parce que des gens de leur pays ou des membres de leur communauté ethnique s'y trouvaient déjà.

À Vancouver, 41 % des demandeurs principaux de cette catégorie sont allés rejoindre des amis ou des parents. Toutefois, 20 % se sont laissé séduire par son climat et 12 %, par son mode de vie.

À Montréal, tout comme à Toronto et Vancouver, la volonté de retrouver des parents et des amis a été la principale raison invoquée par 31 % des demandeurs principaux de la composante économique. La langue était le deuxième facteur en importance (19 %). Venaient ensuite les perspectives d'emploi (16 %) et les possibilités de poursuivre une formation (10 %). Enfin, un autre 8 % ont choisi Montréal en raison du logement.

Un peu plus du cinquième des demandeurs principaux de la composante économique se sont établis dans des régions autres que Toronto, Vancouver et Montréal.

Les principaux facteurs de ce choix étaient les proches et les perspectives d'emploi. Un peu plus du tiers (36 %) des demandeurs principaux de la composante économique ont dit avoir opté pour une région surtout en raison des parents et des amis. Un facteur tout aussi important déclaré par 32 % des répondants était les perspectives d'emploi dans la région choisie. En fait, les demandeurs principaux de la composante économique s'étant établis dans des régions autres que Toronto, Vancouver et Montréal ont été proportionnellement plus nombreux à mentionner les perspectives d'emploi comme le facteur le plus important pour s'établir dans une région donnée que ceux s'étant établis dans l'une des trois principales RMR. Les possibilités de formation (12 %), le mode de vie (6 %) et les

perspectives d'affaires (6 %) étaient les principaux motifs pour lesquels les immigrants se sont établis dans des régions autres que les trois principales RMR.

Tableau 2. Les cinq principales raisons invoquées par les demandeurs principaux de la composante économique de s'établir à Toronto, Vancouver ou Montréal, 2001

	%
Toronto	
Famille et amis	49,7
Perspectives d'emploi	23,4
Mode de vie	4,9
Logement	4,9
Plusieurs personnes appartenant au même groupe ethnique vivant à Toronto	4,6
Vancouver	
Famille et amis	41,3
Climat	20,0
Mode de vie	11,7
Possibilités de poursuivre une formation	7,0
Perspectives d'emploi	6,1 ^E
Montréal	
Famille et amis	31,3
Langue	18,5
Perspectives d'emploi	15,8
Possibilités de poursuivre une formation	10,1
Mode de vie	8,3
RMR et hors RMR	
Famille et amis	35,6
Perspectives d'emploi	32,3
Possibilités de poursuivre une formation	12,1
Mode de vie	5,6
Possibilités d'affaires	5,5

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2001.

La plupart des réfugiés ont rejoint des parents établis dans les trois principales RMR

Les réfugiés dont la demande d'immigration est en parrainage privé s'établissent normalement dans la localité qu'habitent déjà leurs répondants. Ils sont donc susceptibles d'indiquer qu'ils se sont établis dans une région où se trouvaient déjà des proches ou qu'ils n'ont pas choisi leur lieu de résidence, du moins au cours des premiers mois ayant suivi l'établissement.

La moitié des réfugiés qui se sont installés dans des RMR de moindre taille ou en dehors des régions métropolitaines n'ont pas choisi leur destination.

À Montréal, 82 % des réfugiés ont dit avoir surtout voulu rejoindre des proches, comparativement à 72 % de ceux qui habitent à Toronto et à 63 % de ceux qui vivent à Vancouver.

La réunification des familles était le facteur le plus important pour les immigrants de la catégorie de la famille

Comme les immigrants de la catégorie de la famille sont venus au Canada pour rejoindre des membres de leur famille, plus de 90 % d'entre eux ont choisi leur destination parce que leur conjoint, leur partenaire ou d'autres membres de leur famille y habitaient déjà.

Logement

La majorité des nouveaux arrivants avaient un logement avant leur arrivée

La majorité (81 %) des immigrants qui sont arrivés au Canada entre octobre 2000 et septembre 2001 avaient déjà un logement qui les attendait, même provisoire.

Comme on pouvait s'y attendre, les nouveaux arrivants comptant déjà des parents ou des amis au pays au moment d'immigrer étaient plus susceptibles de s'être trouvé un logement avant leur arrivée (89 %), par rapport à ceux qui n'avaient pas de proches au Canada (62 %).

Environ 24 % des nouveaux arrivants n'ont pas eu à se trouver un logement après leur arrivée. La plupart des immigrants de la catégorie de la réunification des familles sont probablement entrés dans le ménage de parents déjà établis au pays.

Ceux qui ont dû trouver un logement ont signalé diverses méthodes de recherche. Un peu plus de la moitié (52 %) ont parlé à des amis ou à des parents, 27 % ont lu des journaux de langues française et anglaise, 15 % ont sillonné divers quartiers à pied ou en voiture et 11 % se sont adressés à des agents immobiliers. Un moins grand nombre de personnes (9 %) ont consulté Internet et les journaux ethniques.

Près de 2 immigrants sur 10 étaient déjà propriétaires d'un logement

Au moment de l'interview, 18 % des nouveaux arrivants occupaient leur logement en propriété et 74 %, en location; 8 % étaient provisoirement logés, par exemple, dans un hôtel ou un motel, ou au domicile d'un employeur.

Comme prévu, parmi les trois principales catégories d'admission, la catégorie de la famille comptait proportionnellement le plus d'immigrants occupant leur logement en propriété (38 %), puisqu'un grand nombre d'entre eux étaient venus rejoindre des parents déjà établis au pays.

Parmi les immigrants qui occupaient un logement en location, 58 % prévoyaient acheter une maison, alors que 22 % ne savaient pas encore au juste s'ils allaient le faire au moment de l'enquête. Seulement 21 % des nouveaux immigrants n'avaient pas l'intention d'acheter une maison.

Si la majorité (76 %) des nouveaux immigrants habitaient dans un ménage unifamilial, 12 % vivaient dans un ménage multifamilial. Ce taux d'occupation de logements multifamiliaux est supérieur à celui de toute la population canadienne : en 2001, seulement 2 % des Canadiens habitaient dans un ménage multifamilial. Un autre 12 % des nouveaux arrivants habitaient seuls ou avec des gens qui ne leur étaient pas apparentés.

Dans le cas des immigrants qui se sont établis durant la période visée d'un an, la taille moyenne du ménage était de 3,5 personnes par rapport à une moyenne canadienne de 2,6 personnes.

Six immigrants sur dix n'ont éprouvé aucune difficulté à trouver un logement

Selon les données de l'ELIC, la plupart (62 %) des 125 100 immigrants qui ont dû trouver un logement n'ont éprouvé aucune difficulté dans cette recherche.

Chez ceux qui se sont heurtés à des difficultés, les problèmes les plus graves ayant été signalés sont les coûts élevés du logement et l'absence de garants ou de cosignataires. Presque le tiers (31 %) des immigrants qui ont eu du mal à trouver un logement ont mentionné les coûts élevés du logement et près du quart (23 %), l'absence de garants, de cosignataires ou de cote de solvabilité.

Le troisième problème en importance était la pénurie de logements convenables. Parmi les nouveaux arrivants qui ont déclaré au moins une difficulté dans leur recherche d'un logement, 11 % ont dit qu'ils n'ont pas été capables de trouver un logement répondant à leurs besoins.

Les immigrants établis en Ontario ont été proportionnellement les plus nombreux à mentionner les coûts élevés du logement comme le plus grand obstacle (37 %); ceux qui habitaient au Québec ont été en revanche les moins nombreux en proportion à déclarer la même difficulté (20 %).

Tableau 3. Expérience des immigrants quant à la recherche d'un logement convenable, à l'accès aux services de santé, à la formation et au marché du travail, 2001

Expérience des immigrants	Trouver un logement	Accéder aux services de santé	Poursuivre son éducation	Entrer sur le marché du travail
	Nombre			
Immigrants qui ont tenté d'obtenir des services	125,100	122,500	108,900	116,700
	%			
Immigrants qui n'ont jamais tenté d'obtenir des services ¹	23,8	25,4	33,7	28,8
Immigrants qui ont tenté d'obtenir des services ¹	76,2	74,6	66,3	71,2
Immigrants qui n'ont eu aucune difficulté ²	62,3	76,6	60,4	29,7
Immigrants qui ont eu au moins une difficulté ²	37,7	23,4	39,6	70,3

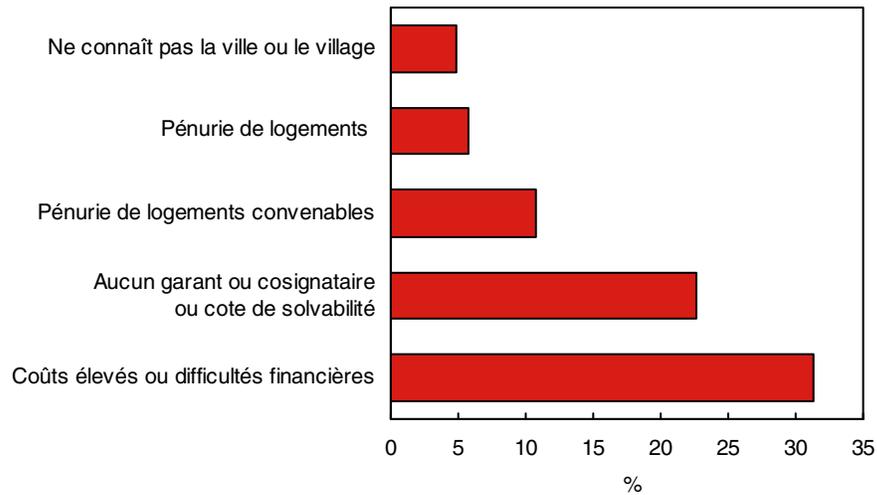
Notes :

1. Parmi tous les immigrants arrivés au Canada entre octobre 2000 et septembre 2001, soit 164 200 immigrants.

2. Parmi les immigrants qui ont tenté d'obtenir des services.

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2001.

Graphique 2. Principales difficultés éprouvées par les immigrants dans leur recherche d'un logement convenable, 2001



Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2001.

État de santé et accès aux services de santé

Les nouveaux arrivants étaient généralement en bonne santé

Une majorité de nouveaux arrivants (78 %) dans l'ensemble considéraient leur état de santé comme excellent ou très bon. Un autre 19 % ont dit se trouver en bonne santé, alors que seulement 3 % considéraient leur état de santé comme passable ou mauvais.

Par comparaison, les derniers résultats de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes indiquent que 61 % de la population canadienne de 15 ans et plus jugeait être en excellente ou en très bonne santé, 27 %, en bonne santé et 12 %, dans un état de santé passable ou mauvais.

Depuis leur arrivée, seule une proportion relativement faible de nouveaux immigrants ont signalé avoir connu des ennuis de santé : environ 16 % ont déclaré des problèmes physiques, 11 %, des problèmes dentaires, et 5 %, des problèmes affectifs.

Dans l'ensemble, ces données s'accordent avec celles de recherches antérieures qui démontrent que les immigrants, particulièrement ceux dont l'arrivée est récente, se disaient en meilleure santé que leurs homologues nés au Canada. L'explication en est peut-être que, si l'on est plus en santé, on sera plus tenté par l'immigration et que, pour être admis au Canada, les immigrants doivent satisfaire à certains critères de santé comme le stipule la Loi sur l'immigration de 1976.

La majorité des nouveaux arrivants n'ont éprouvé aucun problème à accéder aux services de santé

Presque tous les nouveaux arrivants (97 %) avaient obtenu une carte santé au cours des six mois suivant leur arrivée au Canada. Parmi les 122 500 immigrants qui ont voulu recevoir des services de santé, 77 % en ont obtenu sans problème, et le reste (23 %) ont dit qu'ils avaient éprouvé au moins une difficulté sur ce plan.

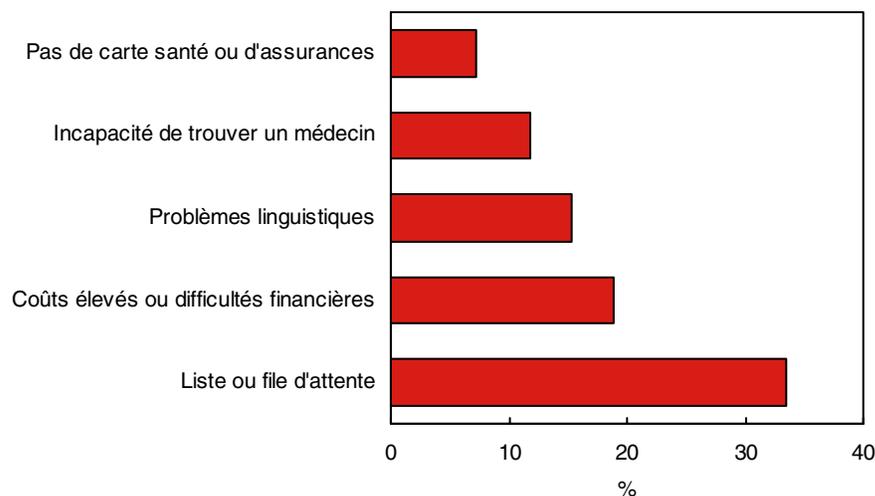
Parmi les nouveaux arrivants qui ont mentionné des problèmes liés à l'accès aux services de santé, 34 % (9 600) ont dit que le plus grand obstacle était les longues listes d'attente.

Environ 19 % (5 400) ont indiqué que les services de santé coûtent trop cher, tout comme les soins dentaires et les médicaments de prescription. La barrière des langues a été citée par 15 % (4 400) des immigrants qui ont dit avoir éprouvé des difficultés. Une autre difficulté fréquente indiquée par 12 % des nouveaux arrivants était l'incapacité de trouver un médecin disposé à accepter de nouveaux patients.

Environ 43 400 immigrants ont éprouvé des ennuis de santé au cours des premiers mois qui ont suivi leur établissement au Canada. La majorité (74 %) d'entre eux ont reçu des soins médicaux. Parmi les 26 % qui n'en ont pas reçu, 3 % ont dit ne pas être allés en consultation parce qu'ils ne jugeaient pas leurs ennuis de santé assez graves.

Chez les nouveaux arrivants qui ont voulu obtenir des services de santé, environ 72 % ont consulté un médecin ou un dentiste, 13 % se sont rendus dans une clinique sans rendez-vous et 10 % sont allés à la salle d'urgence d'un hôpital.

Graphique 3. Principales difficultés éprouvées par les immigrants au moment d'accéder aux services de santé, 2001



Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2001.

Éducation et formation

Les deux tiers prévoient parfaire leur éducation ou compléter leur formation

Pour un grand nombre d'immigrants, la clé de la réussite sur le marché du travail dépend de la formation reçue au Canada et de l'apprentissage de l'une ou des deux langues officielles.

L'enquête révèle qu'environ 67 % des membres de la population visée par l'ELIC (109 300 nouveaux arrivants) prévoient parfaire leur éducation ou compléter leur formation. Comme on pouvait s'y attendre, les immigrants plus jeunes étaient les plus susceptibles de poursuivre leurs études. En effet, 9 nouveaux arrivants sur 10 de 15 à 24 ans ont dit qu'ils prévoient continuer leurs études après leur arrivée.

Cependant, 70 % des immigrants appartenant au groupe des travailleurs dans la force de l'âge (25 à 44 ans) ont aussi dit qu'ils voulaient compléter leur formation, même si la plupart d'entre eux avaient déjà fait certaines études avant d'immigrer. Environ 42 % des immigrants de 45 à 64 ans avaient également l'intention de poursuivre leurs études au pays.

Cet intérêt pour la poursuite des études était le plus vif chez les immigrants en provenance d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud (82 %). Pas moins de 67 % de ceux qui venaient de l'Asie et du Moyen-Orient et 66 % de ceux qui étaient originaires d'Afrique prévoient compléter leur formation. Une proportion semblable d'immigrants d'origine européenne (62 %) avaient aussi l'intention de parfaire leur éducation ou de compléter leur formation au Canada.

De toutes les catégories d'immigrants, c'est dans celle des réfugiés que l'on retrouve la proportion la plus élevée de gens désirant recevoir de la formation (79 %); suivaient les conjoints et les personnes à charge dans la composante économique (75 %).

La plupart des immigrants estimaient que la poursuite des études était un facteur important à leur réussite au Canada. C'est ce que croyaient 9 immigrants sur 10 en provenance d'Amérique centrale, d'Amérique du Sud, des Caraïbes, d'Afrique et d'Asie.

La plupart des immigrants songeaient aux études universitaires, aux cours de langue et aux cours liés à l'emploi

Les cours universitaires étaient le type de scolarité ou de formation le plus recherché par les immigrants. Ainsi, 4 nouveaux arrivants sur 10 (43 400) qui avaient l'intention de parfaire leur éducation voulaient s'inscrire à l'université. Environ 3 nouveaux arrivants sur 10 (28 %) ont déclaré qu'ils avaient songé à des cours de langue et le quart (25 %), à des cours, ateliers ou séminaires liés à l'emploi.

La moitié de tous les immigrants qui avaient obtenu un grade universitaire avant leur arrivée prévoyait poursuivre leur formation postsecondaire une fois établis au pays.

Par comparaison, environ le quart des immigrants ayant fait des études secondaires envisageaient de s'inscrire à l'université.

Les études universitaires étaient aussi recherchées par les immigrants plus jeunes. Ainsi, 43 % des nouveaux arrivants de 15 à 24 ans qui avaient l'intention de poursuivre leurs études songeaient à l'université, tout comme 42 % de ceux qui avaient entre 25 et 44 ans.

De plus, 53 % des demandeurs principaux de la composante économique qui désiraient poursuivre leur formation s'intéressaient aux études universitaires. Par comparaison, on retrouve des proportions plus faibles chez les conjoints et les personnes à charge de cette même composante (42 %), chez les immigrants de la catégorie des réfugiés (27 %) et chez ceux de la catégorie de la famille (23 %).

En outre, 54 % des nouveaux arrivants de 45 à 64 ans qui avaient l'intention de parfaire leur éducation songeaient à des cours de langue. Parmi tous les immigrants de la catégorie de la famille, 41 % ont dit qu'ils s'intéressaient aussi à des cours de langue, de même que 39 % des réfugiés qui prévoyaient s'inscrire à de la formation une fois arrivés au Canada.

Les cours, ateliers et séminaires liés à l'emploi étaient le troisième type de formation en importance pour les immigrants. Le tiers des demandeurs principaux de la composante économique désiraient parfaire leurs compétences grâce à la formation, par rapport à

seulement 23 % des conjoints et des personnes à charge, à 20 % des immigrants de la catégorie de la famille et à 15 % des réfugiés.

Près de la moitié des immigrants avaient entrepris des études ou une formation

Six mois après leur arrivée au Canada, 45 % (73 500 immigrants) de la population visée par l'ELIC admise entre octobre 2000 et septembre 2001 suivaient déjà des cours, y compris des cours de langue. Ce taux de participation était bien supérieur à la moyenne canadienne de 28 % enregistrée en 1997, selon les données de l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes. (Dans le cadre de cette enquête, on a utilisé un échantillon des membres de la population adulte de 17 ans et plus qui se sont inscrits à des programmes de formation après avoir terminé leurs premières études.)

La majorité (87 %) des immigrants qui avaient suivi des cours pendant les premiers mois de leur séjour au pays s'était inscrite à un seul cours et 12 %, à deux cours. Une faible proportion seulement avaient suivi trois cours et plus.

Au moment de l'enquête, les cours d'anglais étaient les plus recherchés. Parmi les 73 500 immigrants qui recevaient de la formation, 58 % avaient pris un ou plusieurs cours d'anglais. Les immigrants plus âgés (45 ans et plus) déjà en formation étaient les plus susceptibles de s'inscrire à des cours d'anglais (76 %).

Après son arrivée au Canada, 1 nouvel arrivant sur 10 ayant suivi une formation avait pris des cours de français. Chez ceux qui apprenaient le français, la majorité (95 %) résidait au Québec, alors que la plupart (93 %) de ceux qui suivaient des cours d'anglais habitaient à l'extérieur du Québec.

Dans l'ensemble, 28 % des immigrants qui avaient suivi une formation s'étaient inscrits à un ou plusieurs cours menant à un grade, un diplôme ou un certificat. Les conjoints et les personnes à charge dans la composante économique étaient proportionnellement les plus nombreux (32 %) à être inscrits dans un programme d'études supérieures. Les immigrants aux études étaient aussi généralement plus jeunes; presque 59 % de ceux de 15 à 24 ans avaient suivi un ou plusieurs cours dans des études supérieures.

Environ 12 % des immigrants avaient reçu une formation liée à l'emploi. Cette constatation valait particulièrement pour les travailleurs dans la force de l'âge, dont 16 % s'étaient inscrits à des cours, ateliers et séminaires liés à l'emploi. Tel était aussi le cas des demandeurs principaux de la composante économique qui avaient complété leur formation : 23 % d'entre eux suivaient des cours liés à l'emploi.

La langue et le manque d'argent constituaient deux obstacles à la poursuite des études

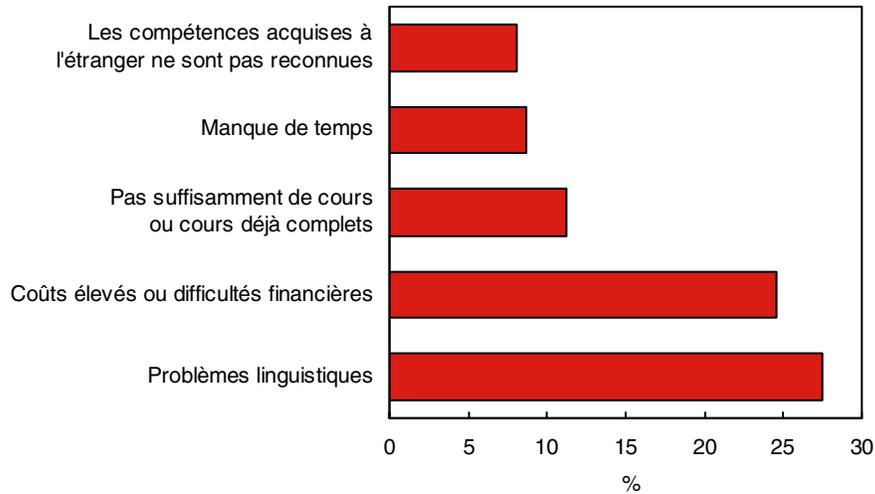
Parmi les 108 900 nouveaux arrivants qui avaient tenté de s'inscrire à un programme de formation après leur arrivée, 40 % (43 100) ont signalé au moins un problème lié à l'accès à la formation : 27 % ont surtout mentionné la barrière des langues et 25 %, des problèmes liés au financement de cette formation.

Le troisième problème en importance, soit le manque de cours, a été cité par 11 % des immigrants qui ont dit avoir éprouvé au moins une difficulté dans cette quête de formation. Un autre 9 % ont déclaré qu'ils n'avaient pas eu assez de temps et 8 % ont indiqué que les titres de compétences acquis à l'étranger n'avaient pas été reconnus.

Chez les immigrants de tous les âges, ceux qui avaient de 15 à 24 ans ont été proportionnellement les plus nombreux (45 %) à voir la barrière des langues comme la plus sérieuse entrave à l'accès à la formation. Selon les régions d'origine, les immigrants nés en Asie ou au Moyen-Orient considéraient aussi la langue comme le principal obstacle (32 %), tout comme les immigrants de la catégorie de la famille (32 %), les conjoints et les personnes à charge dans la composante économique (36 %) et les réfugiés (31 %).

Le coût de la poursuite des études posait tout particulièrement un problème aux immigrants d'Afrique; 32 % de ceux qui ont indiqué au moins un obstacle y voyaient le problème le plus grave.

Graphique 4. Principales difficultés éprouvées par les immigrants au moment de parfaire leur éducation ou de compléter leur formation, 2001



Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2001.

Accès à l'emploi

La majorité des nouveaux immigrants prévoient travailler

Aux yeux de la plupart des nouveaux arrivants, l'obtention d'un emploi est un facteur clé pour qui veut se faire une nouvelle vie au Canada. La majorité des immigrants (85 %) ont dit qu'ils avaient l'intention de travailler une fois arrivés au pays.

Tel était particulièrement le cas de ceux qui appartenaient au groupe des travailleurs dans la force de l'âge (25 à 44 ans). Dans l'ensemble, 94 % des immigrants de 25 à 44 ans ont dit qu'ils prévoient travailler après leur établissement au pays, comparativement à 74 % des nouveaux venus de 45 à 64 ans et à 73 % des immigrants plus jeunes (15 à 24 ans).

Six mois après leur arrivée, 4 immigrants sur 10 avaient trouvé du travail

En relativement peu de temps, soit dans les quelque six mois ayant suivi leur arrivée, 44 % (72 100) des nouveaux arrivants avaient trouvé du travail. Parmi ceux qui en avaient trouvé, 79 % travaillaient à temps plein et le reste (21 %), à temps partiel.

Environ 37 % (42 200) des nouveaux arrivants qui étaient à la recherche d'un emploi n'avaient toujours pas trouvé de travail au moment de l'interview.

Au total, 114 400 nouveaux immigrants étaient sur le marché du travail, ce qui représente un taux d'activité de 70 % pour l'ensemble des nouveaux arrivants. Ce taux était même supérieur (78 %) chez les nouveaux arrivants de 25 à 44 ans, mais demeurait légèrement inférieur à celui du groupe d'âge équivalent dans toute la population canadienne (86 %) estimé par l'Enquête sur la population active.

Chez les immigrants, le taux d'emploi était le plus élevé chez les travailleurs dans la force de l'âge (25 à 44 ans). La moitié des membres de ce groupe d'âge avaient un emploi six mois après l'établissement, comparativement au tiers (36 %) des 15 à 24 ans et au tiers (35 %) des 45 à 64 ans.

Les demandeurs principaux de la composante économique affichaient le taux d'emploi le plus élevé

La catégorie d'admission influait souvent sur l'accès à l'emploi des immigrants. Comme les demandeurs principaux de la composante économique avaient été admis en fonction de leurs compétences, on ne s'étonnera pas que ce groupe ait affiché le taux d'emploi le plus élevé.

Au moment de l'enquête, 59 % (35 900) des demandeurs principaux de la composante économique avaient un emploi, comparativement à 39 % (17 300) des immigrants de la catégorie de la famille et à 21 % (2 100) des réfugiés.

Chez les immigrantes admises comme conjointe ou personne à charge dans la composante économique, le taux d'emploi était presque le même que celui de leurs homologues de la catégorie de la famille. Au moment de l'enquête, 32 % des femmes admises à titre de conjointe ou de personne à charge dans la composante économique avaient un emploi, par rapport à 31 % des femmes de la catégorie de la famille.

La situation était quelque peu différente chez les hommes admis comme conjoint ou personne à charge dans la composante économique : 39 % d'entre eux avaient un emploi, comparativement à 54 % de leurs homologues de la catégorie de la famille.

Chez les immigrants de 25 à 44 ans qui avaient un emploi, les demandeurs principaux de la composante économique étaient proportionnellement les plus nombreux à travailler à temps plein. Environ 86 % d'entre eux travaillaient à temps plein, par rapport à 82 % de ceux de la catégorie de la famille et à 74 % des réfugiés.

En revanche, seulement 14 % des demandeurs principaux de la composante économique ayant un emploi travaillaient à temps partiel, comparativement à 19 % des immigrants de la catégorie de la famille et à 26 % des réfugiés.

La compétence linguistique et la scolarité influent sur le succès de la recherche d'emploi

Outre la catégorie d'admission, le capital humain des immigrants, comme la connaissance de l'une ou l'autre des deux langues officielles, le niveau de scolarité et le lieu de naissance, avaient souvent une incidence sur leur accès à l'emploi.

Pour les nouveaux arrivants, il semble que la connaissance des langues officielles ait pu avoir une incidence sur l'accès à l'emploi. Au moment de l'enquête, 52 % des immigrants de 25 à 44 ans qui pouvaient parler en français ou en anglais avaient un emploi, par rapport à seulement 33 % de ceux qui ne connaissaient ni le français ni l'anglais.

Pour ce qui est de la scolarité, les nouveaux arrivants appartenant au groupe des travailleurs dans la force de l'âge (25 à 44 ans) et qui avaient déclaré être titulaires d'un grade universitaire étaient plus susceptibles d'avoir trouvé du travail que leurs homologues peu scolarisés (52 % contre 37 %).

L'activité sur le marché du travail variait également selon le lieu de naissance. Si les taux d'activité étaient comparables entre immigrants des diverses régions, on ne pouvait en dire autant des taux d'emploi. Ainsi, les immigrants de 25 à 44 ans en provenance d'Asie affichaient un taux d'emploi de 49 %, comparativement à 38 % pour ceux en provenance d'Afrique.

De nombreuses études indiquent que la situation d'emploi des immigrants s'améliore au fil du temps. À mesure que leur expérience de travail s'accroît, que leur connaissance d'une des deux langues officielles s'améliore et que leur formation s'élargit, leurs chances de trouver du travail se font meilleures.

Toutefois, d'autres études montrent que l'expérience qu'ils ont initialement du marché du travail dépend souvent du capital humain qu'ils ont acquis avant l'établissement. La conjoncture du marché du travail à l'arrivée est un autre facteur important qui peut influencer sur l'expérience que vivent les nouveaux immigrants sur le marché du travail au Canada. Des analyses plus détaillées de l'intégration des immigrants au marché du travail permettront de mieux comprendre leur expérience de l'emploi après l'arrivée au pays. Cette tâche sera plus facile une fois que les trois cycles d'interviews auront eu lieu et que toutes les données auront été recueillies.

Tableau 4. Activités des immigrants sur le marché du travail¹ selon certaines caractéristiques, 2001

Certaines caractéristiques des immigrants	Immigrants de 15 ans et plus		Immigrants de 25 à 44 ans	
	Taux de participation ²	Taux d'emploi ³	Taux de participation ²	Taux d'emploi ³
		%		
Les deux sexes	70,0	44,1	77,6	49,8
Hommes	82,5	54,0	90,8	60,8
Femmes	57,6	34,4	63,9	38,4
Catégories d'admission				
Famille	59,3	39,4	75,1	51,4
Demandeur principal	89,6	58,7	90,9	60,3
Conjoints et personnes à charge de la catégorie économique	59,7	34,0	62,1	36,1
Réfugié	43,7	21,3	48,7	24,9
Connaissance des langues officielles				
Connaissance d'au moins une langue officielle	75,4	47,7	80,9	52,1
Aucune connaissance du français ou de l'anglais	45,3	28,1	53,2	33,3
Plus haut niveau de scolarité atteint				
Aucune scolarité officielle ou n'ayant pas de diplôme d'études secondaires	43,4	23,8	56,7	36,5
Diplôme d'études secondaires	59,4	39,5	62,3	43,5
Études postsecondaires partielles, école de métiers ou collège	67,7	45,6	71,8	48,1
Diplôme universitaire	80,0	50,0	82,1	51,8

Tableau 4. Activités des immigrants sur le marché du travail¹ selon certaines caractéristiques, 2001 (fin)

Certaines caractéristiques des immigrants	Immigrants de 15 ans et plus		Immigrants de 25 à 44 ans	
	Taux de participation ²	Taux d'emploi ³	Taux de participation ²	Taux d'emploi ³
	%			
Pays de naissance				
États-Unis	72,8	62,8	83,4	75,4
Europe	71,8	49,5	79,7	56,4
Amérique centrale, Amérique du Sud et Caraïbes	71,5	46,2	77,7	51,3
Afrique	73,9	34,6	80,0	37,9
Asie et Moyen-Orient	68,7	43,6	76,5	49,3
Océanie et autres régions	85,8	68,1	91,4	78,4

Notes :

1. Pour l'ELIC, le concept de période de référence pour le statut sur le marché du travail comprenait la période où les immigrants arrivaient au Canada et la période de l'interview. Le terme " employé " fait référence aux immigrants qui occupaient un emploi, étaient des travailleurs autonomes ou travaillaient dans l'entreprise familiale (de façon rémunérée ou non) au moment de l'interview.

2. Fait référence au nombre d'immigrants sur le marché du travail (actifs ou inactifs) au cours de la période de référence, exprimé en pourcentage de l'ensemble des immigrants de 15 ans et plus qui ont participé à l'ELIC. Le taux de participation pour un groupe particulier (p. ex. l'âge, le sexe et la catégorie d'admission) fait référence au marché du travail pour ce groupe, exprimé en pourcentage de l'ensemble des immigrants de 15 ans et plus dans ce groupe.

3. Fait référence au nombre d'immigrants actifs au cours de la période de référence, exprimé en pourcentage de l'ensemble des immigrants de 15 ans et plus. Le taux d'emploi pour un groupe particulier (p. ex. l'âge, le sexe et la catégorie d'admission) fait référence au nombre d'immigrants actifs dans ce groupe, exprimé en pourcentage de la population des 15 ans et plus dans ce groupe.

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2001.

Plus de la moitié des immigrants ont changé de secteur professionnel après l'immigration

Chez les nouveaux arrivants qui avaient un emploi au moment de l'enquête, une forte proportion travaillait dans un secteur professionnel autre que celui auquel ils appartenaient avant d'immigrer. Chez les deux sexes, 6 personnes sur 10 ayant un emploi se trouvaient dans un groupe professionnel différent après leur arrivée.

Parmi les grandes caractéristiques de l'établissement, le pays d'origine et la connaissance des langues officielles semblent avoir une incidence sur le fait pour les immigrants d'avoir pu trouver un emploi dans le même secteur où ils travaillaient avant leur arrivée au Canada.

Quelque 63 % de ceux qui étaient nés aux États-Unis et 68 % de ceux qui venaient d'Océanie (Australie, Nouvelle-Zélande, etc.) n'avaient pas changé de groupe professionnel. Toutefois, les proportions correspondantes n'étaient que de 33 % pour les immigrants en provenance de l'Asie et du Moyen-Orient et de 36 % pour ceux venant de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud.

Quatre immigrants sur 10 (40 %) qui pouvaient parler en français ou en anglais avaient trouvé du travail dans le groupe professionnel auquel ils appartenaient avant d'immigrer, comparativement à seulement le quart (25 %) de ceux qui ne parlaient ni français ni anglais.

L'enquête révèle que le niveau de scolarité qu'avaient atteint les nouveaux arrivants à leur établissement a eu peu ou pas d'incidence sur le fait qu'ils changent ou non de secteur après avoir immigré. Chez ceux ayant fait des études universitaires ou chez ceux n'ayant pas de diplôme d'études secondaires, la proportion d'immigrants qui n'avaient pas changé de groupe professionnel après leur arrivée était la même, soit environ 4 sur 10.

Changement de répartition entre les groupes professionnels après l'arrivée des immigrants au Canada

En général, la répartition professionnelle des immigrants des deux sexes qui avaient un emploi au moment de l'enquête différait de la répartition antérieure à l'immigration.

Chez les hommes qui avaient un emploi au moment de l'interview, 39 % travaillaient dans les professions des sciences naturelles et appliquées avant leur arrivée. Seulement 19 % s'y trouvaient toujours six mois après l'immigration. Environ 13 % des immigrants de sexe masculin travaillaient en gestion avant d'immigrer. Au moment de l'enquête, il n'en restait plus que 4 %.

Le quart (25 %) des immigrants de sexe masculin qui avaient un emploi six mois après leur établissement au Canada travaillaient dans les professions de la vente et des services, où ils étaient le plus concentrés. Cette proportion était 2 fois supérieure à celle qui avait précédé l'immigration. Environ 4 % de ces hommes se trouvaient dans les professions de la transformation et de la fabrication avant d'immigrer au Canada. Toutefois, au moment de l'enquête, cette proportion avait quintuplé pour atteindre 22 %.

Chez les immigrantes, on relevait un changement semblable de répartition professionnelle. Avant d'arriver au Canada, 25 % des femmes qui avaient un emploi au moment de l'interview travaillaient dans les affaires, la finance ou l'administration. Elles n'y étaient plus que dans une proportion d'environ 18 % après leur arrivée.

Une proportion de 43 % des femmes travaillaient avant leur arrivée dans deux grands groupes professionnels : les affaires, la finance et l'administration; et les sciences sociales, l'éducation, les services gouvernementaux et l'activité religieuse. Au moment de l'interview, leur proportion dans ces domaines avait diminué pour s'établir à 24 %.

Chez les immigrantes, on constate un autre changement dans le cas des professions de la gestion. Environ 8 % d'entre elles travaillaient dans ce domaine avant d'immigrer au Canada; au moment de l'enquête, cette proportion était tombée à 3 %.

Au moment de l'enquête, les immigrantes étaient le plus concentrées dans les professions de la vente et des services. Les 37 % d'immigrantes ayant un emploi dans ce groupe

professionnel représentaient le triple de la proportion correspondante avant l'établissement. Là encore, pas moins de 18 % de ces immigrantes travaillaient dans le groupe professionnel de la transformation et de la fabrication après leur arrivée. C'est environ quatre fois plus qu'avant l'immigration.

Tableau 5. Principaux groupes professionnels d'immigrants avant et après leur arrivée au Canada, 2001

Groupes professionnels	Hommes		Femmes	
	Avant leur arrivée	Après leur arrivée	Avant leur arrivée	Après leur arrivée
	Nombre			
Immigrants ayant un emploi avant et après leur arrivée au Canada	39,700	45,800	23,300	28,300
	%			
Postes de gestion	12,7	4,4	8,0	2,6
Emplois dans le secteur des affaires, de la finance et de l'administration	8,1	9,8	25,3	17,9
Emplois dans le secteur des sciences naturelles et appliquées et emplois connexes	38,6	18,8	16,8	6,8
Emplois dans le secteur de la santé	3,5	1,8	10,0	4,2
Emplois dans le secteur des sciences sociales, de l'éducation, des services gouvernementaux et de l'activité religieuse	7,3	4,8	17,6	6,2
Emplois dans le secteur des arts, de la culture, des loisirs et des sports	1,8	1,0 ^E	3,4	1,8 ^E
Emplois dans le secteur des ventes et services	10,2	24,9	12,1	37,3
Emplois dans le secteur commercial, des transports comme conducteur de matériel et emplois connexes	9,9	10,4	0,7 ^E	2,7
Emplois exclusifs au secteur des industries primaires	3,6	1,8	1,3 ^E	2,6
Emplois exclusifs au secteur de la transformation, de la fabrication et des services	4,1	22,3	4,4	17,9

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2001.

Trouver le bon emploi

Parmi ceux qui avaient un emploi au moment de l'enquête, 42 % ont dit chercher un autre travail. Les hommes étaient plus susceptibles que les femmes de se mettre en quête d'un nouvel emploi (45 % contre 36 %).

Dans certains cas, le désir de travailler à temps plein plutôt qu'à temps partiel motivait peut-être la recherche d'emploi. La moitié des immigrants ayant un emploi à temps partiel cherchaient aussi un nouvel emploi au moment de l'enquête, comparativement à 39 % de ceux qui travaillaient déjà à temps plein.

Les nouveaux arrivants dont le groupe professionnel était différent avant l'immigration étaient plus susceptibles de chercher un autre emploi

Pour bien des immigrants, l'emploi occupé au cours des premiers mois suivant l'établissement pourrait avoir eu un caractère transitoire. Un certain nombre d'entre eux auraient pu toujours être à la recherche d'un emploi dans la profession à laquelle ils avaient été formés.

Quelque six mois après l'arrivée au Canada, les nouveaux arrivants dont le groupe professionnel était différent avant l'immigration étaient plus susceptibles de chercher un nouvel emploi. Un peu plus de la moitié (52 %) d'entre eux étaient ainsi en recherche d'emploi, par rapport à seulement 30 % de ceux qui travaillaient dans le même secteur.

Les immigrants qui travaillaient dans le groupe professionnel des sciences naturelles et appliquées avant leur arrivée et qui n'avaient pas encore trouvé de travail dans ce secteur après leur établissement étaient plus susceptibles de chercher un nouvel emploi que ceux qui, au moment de l'enquête, travaillaient dans le même secteur que dans leur pays d'origine (67 % contre 22 %). En revanche, une proportion moindre (36 %) des immigrants qui appartenaient au groupe de la vente et des services avant l'immigration et qui ne travaillaient pas dans ce domaine cherchaient un autre emploi au moment de l'enquête, comparativement à 41 % de ceux qui travaillaient déjà dans ce secteur d'activité.

Le manque d'expérience sur le marché du travail canadien et la transférabilité des titres de compétences acquis à l'étranger étaient les plus grandes entraves pour décrocher un emploi

Parmi les 116 700 nouveaux arrivants ayant cherché à intégrer le marché du travail, 70 % ont dit s'être heurtés à au moins une difficulté. Le problème le plus souvent déclaré par les immigrants qui avaient eu du mal à trouver du travail était le manque d'expérience sur le marché du travail canadien. C'est ce qu'ont indiqué 26 % des nouveaux immigrants.

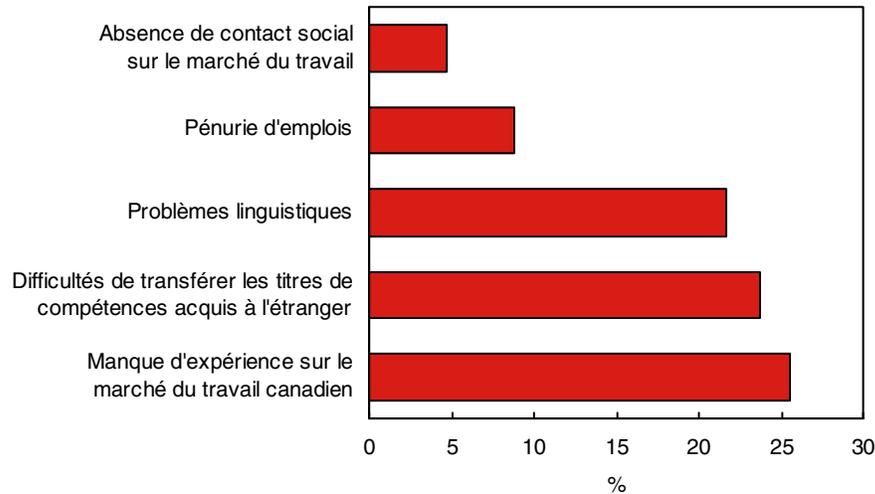
Ils ont été proportionnellement presque aussi nombreux (24 %) à déclarer que le plus grand obstacle était la difficulté de faire reconnaître les titres ou l'expérience acquis à l'étranger.

Ces deux problèmes ont été mentionnés par un grand nombre d'immigrants, à l'exception de ceux qui sont nés aux États-Unis ou en Océanie. En fait, seulement 34 % des immigrants provenant de ces deux régions ont signalé des problèmes de recherche d'emploi, comparativement à 70 % de tous les immigrants qui avaient tenté d'accéder à l'emploi.

Le manque de connaissance de l'une ou l'autre des langues officielles était considéré, par 22 % des immigrants, comme la plus grande entrave pour décrocher un emploi. Chez les immigrants qui ne pouvaient converser ni en français ni en anglais, 69 % y voyaient le problème le plus grave.

Les immigrants peu scolarisés étaient aussi plus susceptibles de déclarer la barrière des langues comme la principale entrave. C'est ce qu'ont indiqué environ 49 % d'entre eux, par rapport à seulement 17 % des titulaires d'un grade universitaire. Enfin, environ 9 % des nouveaux immigrants ont dit que le manque d'emplois était le plus grand obstacle dans leur quête de travail.

Graphique 5. Principales difficultés invoquées par les immigrants dans leur recherche d'emploi, 2001



Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2001.

Quatre nouveaux arrivants sur dix ont pu faire reconnaître leurs titres de compétences acquis à l'étranger¹

Dans des études antérieures, on a constaté que les immigrants qui sont arrivés au Canada au cours des années 1990 et qui avaient une formation professionnelle ont éprouvé des difficultés à faire évaluer les titres acquis dans leur pays d'origine. Cette constatation valait particulièrement pour les immigrants formés dans un système éducatif différent de celui du Canada.

Parmi les 164 200 immigrants, 76 % (124 700) avaient acquis des titres à l'étranger; 62 % en avaient un, 26 %, deux, et 12 %, trois et plus.

1. Les titres de compétences réfèrent aux titres supérieurs au diplôme d'études secondaires, ce qui comprend les titres professionnels ou techniques ainsi que tout autre grade, diplôme ou certificat décerné à l'étranger.

Quelque six mois après leur arrivée, 26 % (32 300) des immigrants ayant des titres professionnels avaient pu faire vérifier au moins un de leurs titres par un employeur, un établissement d'enseignement ou un organisme de réglementation de leur profession au Canada. Un autre 13 % avaient fait vérifier leurs titres par d'autres sources à l'étranger ou par des agents d'immigration, alors que 61 % n'avaient pu en faire valider aucun.

Parmi les nouveaux arrivants qui avaient pu faire reconnaître au moins un de leurs titres par un employeur, un établissement d'enseignement ou un organisme professionnel au Canada, 54% (17 400) ont dit que leurs titres avaient été entièrement reconnu par un organisme d'agrément; 22 %, qu'au moins un de leurs titres avait été partiellement accepté; 15 %, qu'ils attendaient toujours les résultats de l'évaluation; et 13 %, qu'au moins un de leurs titres avait été refusé par un tel organisme.

Les parents et les amis venaient en aide

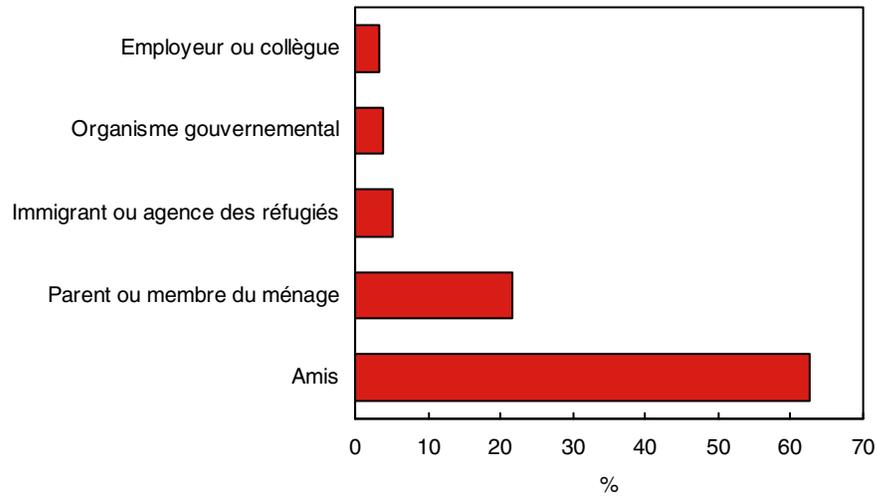
Peu d'immigrants ont dit qu'ils avaient dû affronter de grandes difficultés d'adaptation à leur nouvelle vie, que ce soit pour entrer sur le marché du travail, pour parfaire leur éducation, pour trouver un logement ou pour accéder aux services de santé.

Les immigrants qui ont eu besoin d'aide lorsqu'ils ont éprouvé certaines difficultés d'établissement au pays se sont surtout tournés vers des parents et des amis, selon les problèmes qui se posaient. Ainsi, 84 % (16 114) des nouveaux arrivants qui ont connu des difficultés dans la recherche d'un logement ont indiqué avoir reçu l'aide des parents et des amis.

Après cette source d'aide, celle qui était le plus souvent citée (5 %) pour l'accès au logement était celle des fournisseurs de services aux immigrants et aux réfugiés.

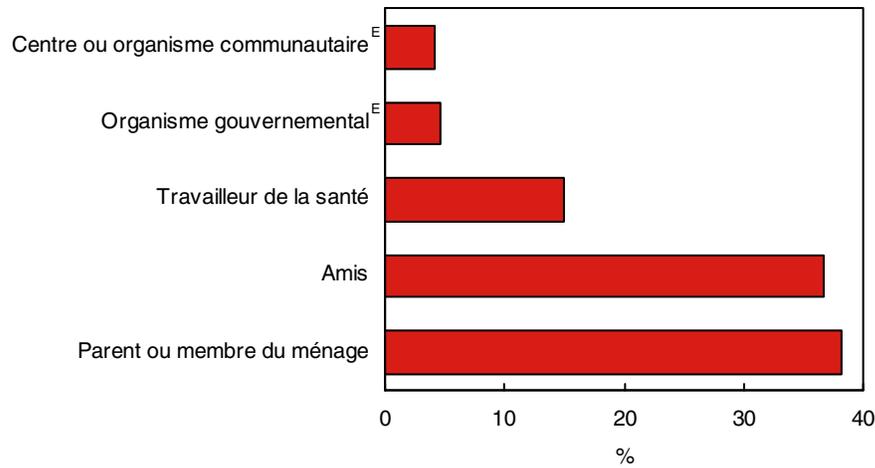
Chez les immigrants qui ont eu du mal à trouver du travail, 36 % ont reçu l'aide d'amis et 26 %, de parents. À ce propos, les sources d'aide le plus souvent invoquées par la suite étaient : les établissements d'enseignement (18 %), les organismes offrant des services aux immigrants et aux réfugiés (11 %) ainsi que les organismes gouvernementaux (11 %).

Graphique 6. Sources d'aide le plus souvent mentionnées par les immigrants dans leur recherche d'un logement convenable, 2001



Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2001.

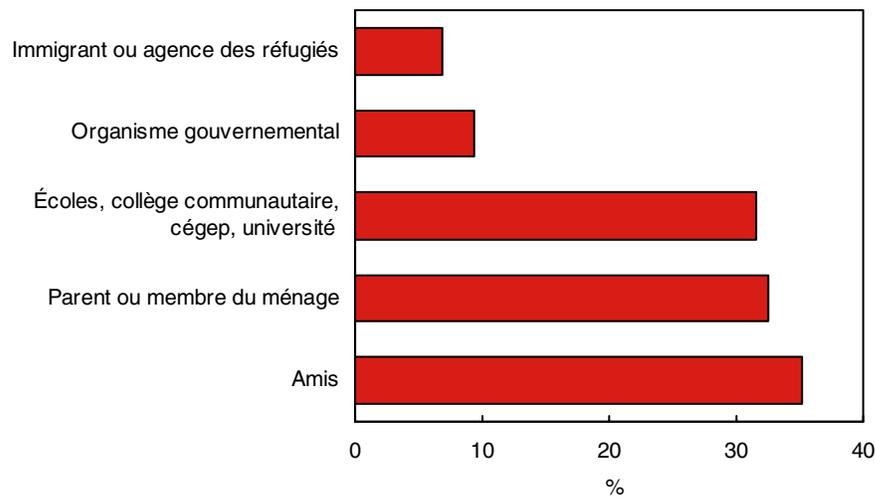
Graphique 7. Sources d'aide le plus souvent mentionnées par les immigrants pour accéder aux services de santé, 2001



^E à utiliser avec prudence

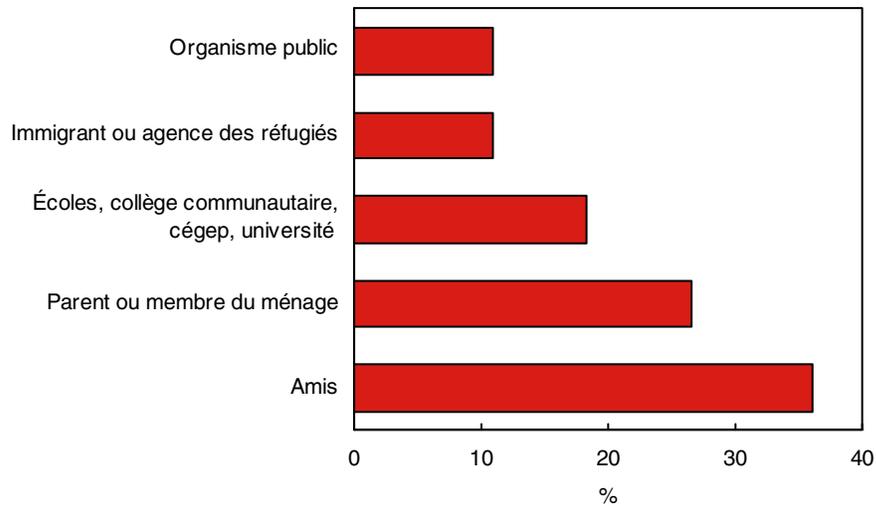
Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2001.

Graphique 8. Sources d'aide le plus souvent mentionnées par les immigrants pour obtenir une formation additionnelle, 2001



Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2001.

Graphique 9. Sources d'aide le plus souvent mentionnées par les immigrants dans leur recherche d'emploi, 2001



Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2001.

Conclusion

Il n'est pas toujours facile de refaire sa vie dans un nouveau pays. Les nouveaux immigrants font face à une période d'adaptation durant laquelle ils peuvent se heurter à une multitude d'obstacles. Quelque six mois après leur arrivée au Canada, les nouveaux arrivants qui ont été admis entre octobre 2000 et septembre 2001 et qui étaient visés par l'ELIC avaient déjà fait un grand pas en avant dans leur établissement. Cependant, certains d'entre eux ont dû affronter des difficultés.

S'il est trop tôt pour tirer des conclusions sur les résultats de l'immigration, le présent article fait ressortir un certain nombre de constatations provisoires au sujet des premières expériences des nouveaux arrivants en sol canadien. Dans une prochaine publication, nous analyserons plus en détail les données du premier cycle d'interviews.

Le potentiel qu'offre l'ELIC aux chercheurs ne saura se réaliser que lorsque les trois cycles d'interviews auront eu lieu. C'est seulement à ce moment-là que les chercheurs seront en mesure d'examiner la dynamique de l'intégration des immigrants et l'incidence des premières activités sur les résultats obtenus par la suite. Par exemple, dans quelle mesure l'apprentissage des langues officielles influence-t-il sur l'accès des immigrants à l'emploi? En quoi consiste le processus d'évaluation des titres acquis à l'étranger et quelle en est l'incidence sur la possibilité pour les immigrants d'exploiter leurs compétences dans les emplois qu'ils occupent? La participation des immigrants à la vie sociale s'améliore-t-elle au fil du temps? De quels moyens les nouveaux arrivants usent-ils pour surmonter les obstacles et quelle est l'efficacité de ces moyens?

Méthodologie d'enquête

Objectifs de l'enquête

L'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC) a été conçue afin d'étudier le processus d'adaptation et d'intégration des nouveaux immigrants à la société canadienne, y compris les divers stades de cette démarche d'intégration, les facteurs favorables et défavorables à l'intégration ainsi que l'incidence des différents services à l'établissement. L'enquête permet également d'examiner la façon dont les caractéristiques socioéconomiques des immigrants influent sur le processus d'intégration.

Les résultats de cette enquête nous éclaireront sur la manière dont les immigrants surmontent les diverses difficultés liées à leur intégration et sur la nature des ressources qui les aident à s'établir au Canada. Il sera principalement question du logement, de l'éducation, de l'emploi, du revenu, de la santé, des valeurs, des attitudes, de la compétence linguistique, de la reconnaissance des titres acquis à l'étranger, de la création et de l'utilisation de réseaux sociaux ainsi que de la satisfaction à l'égard de l'expérience de l'établissement.

Les répondants seront interviewés à trois moments à la suite de leur arrivée, ce qui permettra aux responsables de l'ELIC de dresser un tableau dynamique des expériences qu'ils auront vécues.

Méthodes d'enquête

La population visée par l'enquête comprend les immigrants qui répondent à tous les critères suivants :

1. Ils sont arrivés au Canada entre octobre 2000 et septembre 2001;
2. Ils étaient âgés de 15 ans et plus à leur arrivée;
3. Leur demande d'immigration a été évaluée dans d'autres pays, et ils doivent donc l'avoir soumise à une mission canadienne à l'étranger.

Cette population cible comprend environ 165 000 immigrants sur un total de 250 000 personnes qui ont été admises au Canada au cours de la période de référence. Tous ceux qui ont fait une demande après leur arrivée au Canada ont été exclus de l'enquête, car ils sont sans doute au pays depuis longtemps avant d'avoir été admis en tant que résident permanent et que leurs caractéristiques d'adaptation seront probablement différentes de celles des personnes qui viennent d'arriver au Canada. Ont également été exclus de l'enquête les réfugiés ayant demandé le statut de réfugié de l'intérieur même du pays.

La population d'intérêt aux fins de l'ELIC, qui est un sous-groupe de la population visée, comprend les immigrants de cette population cible et ceux qui habitent au Canada au moment où ils sont interviewés dans le cadre de l'un des cycles d'interviews. Ainsi, les immigrants qui sont retournés dans leur pays d'origine ou qui se sont établis dans un autre pays ne font pas partie de la population visée.

L'enquête est fondée sur un échantillon longitudinal et trois cycles d'interviews. Les immigrants ont été interviewés environ six mois après l'établissement. Ils seront à nouveau interviewés deux et quatre ans après leur arrivée. L'échantillon est constitué de 12 échantillons mensuels indépendants prélevés de mois en mois. Il y a eu une collecte distincte de données pour chaque mois d'établissement.

Au cours du premier cycle, la majorité des interviews ont été menées sur place et ont duré environ 90 minutes. Celles-ci se sont déroulées dans 15 langues, dont le français et l'anglais. Elles ont eu lieu partout au Canada, à l'exception des territoires.

Au total, 20 322 immigrants ont été choisis dans la population visée et 12 128 ont répondu aux questions du premier cycle d'interviews. On a attribué à chaque répondant une valeur précise de pondération, ce qui permet d'évaluer le nombre d'autres immigrants que représente le répondant dans la population visée. En raison de la complexité du plan d'échantillonnage et des corrections de réponse, il importe de se reporter à la pondération d'enquête pour dégager des statistiques sûres et non biaisées.

Limites des données

Les chiffres que renferme le présent rapport sont des estimations fondées sur les données recueillies auprès de l'échantillon de répondants et peuvent donc comprendre des erreurs.

Dans toute enquête, l'erreur se divise en deux composantes : l'erreur d'échantillonnage et l'erreur non due à l'échantillonnage.

L'erreur d'échantillonnage est la différence entre l'estimation tirée d'un échantillon et celle qui aurait été obtenue à l'aide d'un recensement dans le cadre duquel on utiliserait la même méthode de collecte de données appliquée à chaque membre de la population. Il est possible d'évaluer l'importance de cette erreur à partir des résultats d'enquête. Nous indiquons l'ordre de grandeur de l'erreur d'échantillonnage pour les estimations du présent rapport. Si l'erreur d'échantillonnage estimée est de plus de 33 % de l'estimation d'enquête, celle-ci sera considérée trop peu sûre pour être diffusée. Les erreurs de cet ordre sont indiquées dans les cases des tableaux par un tiret sur demi-cadratin (–). Même si elles ne sont pas jugées trop peu sûres pour être publiées, les valeurs où l'erreur estimée se situe entre 16,6 % et 33,3 % de l'estimation d'enquête appellent des réserves et doivent être utilisées avec prudence, ce que nous indiquons par un astérisque (*).

Tous les autres types d'erreurs (p. ex. de couverture, de réponse, de traitement et de non-réponse) sont considérés comme des erreurs non dues à l'échantillonnage. Nombre de ces erreurs sont difficiles à repérer et à chiffrer. Il y a erreur de couverture en cas de différence entre la population visée et la population étudiée.

Par ailleurs, dans la mesure où les non-répondants sont différents des immigrants qu'on n'a pu repérer et, plus important encore, des immigrants qui ont répondu à l'enquête, nous devons apporter des corrections distinctes dans la pondération finale d'enquête pour compenser les questionnaires non remplis.

Au cours du premier cycle d'interviews, 72 % des éléments de l'échantillon de l'ELIC ont pu être repérés et, sur ce nombre, 82,6 % ont répondu à l'enquête. Ainsi, le taux global de réponse (questionnaires remplis) s'établit à 59,2 %. Il y a eu des questionnaires qui n'ont été remplis qu'en partie et des questions auxquelles les gens n'ont pas répondu, le nombre de cas demeure infime. Nous recourons à des méthodes d'imputation pour corriger de telles erreurs.

Pour obtenir plus de renseignements sur le plan d'échantillonnage, la pondération et les corrections de non-réponse, veuillez consulter le *Guide d'utilisation de l'ELIC*.

Annexe A. Certaines caractéristiques des nouveaux arrivants au Canada pour les principales régions métropolitaines de recensement, 2001

Certaines caractéristiques des nouveaux arrivants	Canada	Toronto	Vancouver	Montréal	Calgary	Ottawa-Gatineau	Autres RMR
	Nombre						
Nombre total d'immigrants ¹	164,200	75,400	24,500	21,500	7,800	6,100	20,900
	%						
Hommes	49,7	49,7	46,5	53,3	51,2	51,9	50,3
Femmes	50,3	50,3	53,5	46,7	48,8	48,1	49,7
Groupes d'âge							
15 à 24 ans	16,3	15,4	18,8	13,7	17,1	13,7	20,8
25 à 44 ans	66,3	66,6	60,6	75,9	65,4	68,8	63,3
45 à 64 ans	14,4	15,0	17,5	8,5	13,7	12,5	13,6
65 ans et plus	3,1	3,0	3,1	2,0 ^E	3,8 ^E	5,0 ^E	3,0 ^E
Connaissance des langues officielles							
Connaissance d'au moins une langue officielle	82,0	82,3	73,9	89,6	79,5	85,5	82,4
Aucune connaissance du français ou de l'anglais	18,0	17,6	26,1	10,4	20,5	14,6	17,6
Plus haut niveau de scolarité atteint							
Aucune scolarité officielle ou n'ayant pas de diplôme d'études secondaires	14,4	13,7	17,5	10,2	17,1	10,3	16,9
Diplôme d'études secondaires	11,8	11,3	12,9	9,2	12,0	10,9	15,4
Études postsecondaires partielles, école de métiers ou collège	19,1	15,6	18,4	23,6	21,3	18,2	22,8
Diplôme universitaire	54,7	59,3	51,1	56,9	49,4	60,6	44,7
Pays de naissance							
États-Unis	1,0	0,5 ^E	0,9 ^E	0,9 ^E	F	F	1,9 ^E
Amérique centrale, Amérique du Sud et Caraïbes	6,1	5,6	2,4	12,3	5,1 ^E	7,7 ^E	6,8
Europe	15,4	13,1	8,6	19,8	16,1	16,3	20,9

Annexe A. Certaines caractéristiques des nouveaux arrivants au Canada pour les principales régions métropolitaines de recensement, 2001 (suite)

Certaines caractéristiques des nouveaux arrivants	Canada	Toronto	Vancouver	Montréal	Calgary	Ottawa-Gatineau	Autres RMR
				%			
Afrique	9,1	3,7	3,5	30,0	8,7	11,7	13,3
Asie et Moyen-Orient	67,7	76,9	83,1	37,0	67,4	61,9	56,3
Océanie et autres régions	0,6	F	F	F	1,5 ^E	F	F
Catégories d'admission							
Immigrants de la catégorie de la famille	26,9	26,7	27,2	21,1	28,6	27,8	29,3
Immigrants de la composante économique	66,7	69,9	67,8	73,0	62,4	62,4	55,4
Demandeurs principaux de la composante économique	37,5	38,9	34,7	47,4	32,0	37,0	31,4
Conjoints et personnes à charge de la composante économique	29,2	31,0	33,1	25,6	30,4	25,4	24,0
Réfugiés	6,0	3,3	4,0	5,5	8,6	9,8	15,2
Autres caractéristiques liées à l'éducation							
Nouveaux arrivants ayant au moins un titre de compétences acquis à l'étranger ²	76,0	76,7	71,8	83,3	73,4	81,0	70,6
Nouveaux arrivants qui ont tenté de faire vérifier au moins un titre de compétences	39,0	35,2	31,8	54,1	34,2	37,8	46,9
Planification en vue d'obtenir une autre formation	65,9	64,9	70,5	66,5	73,3	65,1	66,3
Réseaux de parents et d'amis au Canada							
Avaient des parents ou/et des amis au Canada	87,0	89,3	83,9	85,7	85,1	84,9	85,5
Avaient des parents ou/et des amis dans les environs	78,0	82,4	73,0	78,0	70,9	75,9	74,5

Annexe A. Certaines caractéristiques des nouveaux arrivants au Canada pour les principales régions métropolitaines de recensement, 2001 (fin)

Certaines caractéristiques des nouveaux arrivants	Canada	Toronto	Vancouver	Montréal	Calgary	Ottawa-Gatineau	Autres RMR
	%						
Santé							
Immigrants ayant déclaré être en excellente santé ou en très bonne santé	78,1	78,7	70,8	80,3	77,4	77,7	80,9
Caractéristiques du marché du travail							
Taux de participation sur le marché du travail ³	70,0	73,5	62,7	68,0	76,0	70,7	66,9
Taux d'emploi ⁴	44,1	47,7	38,5	31,4	57,1	40,1	46,8
Immigrants qui se sont dits satisfaits ou entièrement satisfaits de leur travail	75,0	70,1	75,0	78,3	80,7	74,5	84,1
Immigrants se cherchant un autre travail	41,5	22,3	13,5	10,9	18,9	19,5	36,1
Facilité d'accès aux services							
Difficultés d'accéder à l'éducation et à la formation	39,6	40,8	45,1	39,9	44,5	48,4	26,7
Difficultés d'entrer sur le marché du travail	69,9	74,1	72,9	75,8	58,1	75,4	58,4
Difficultés d'accéder aux services de santé	23,4	19,3	23,8	37,1	26,2	42,1	20,4
Difficultés de dénicher un logement convenable	37,7	39,8	31,7	47,7	32,2	58,6	27,0

Notes :

1. Comprend les immigrants qui habitaient hors des régions métropolitaines.

2. Comprend tous les programmes d'études suivant le diplôme d'études secondaires, comme des compétences professionnelles et techniques ainsi que tout autre diplôme ou certificat obtenu à l'extérieur du Canada.

3. Fait référence au nombre d'immigrants sur le marché du travail (actifs ou inactifs) au cours de la période de référence, exprimé en pourcentage de l'ensemble des immigrants de 15 ans et plus qui ont participé à l'ELIC. Le taux de participation pour un groupe particulier (p. ex. l'âge, le sexe et la catégorie d'admission) fait référence au marché du travail pour ce groupe, exprimé en pourcentage de l'ensemble des immigrants de 15 ans et plus dans ce groupe.

4. Fait référence au nombre d'immigrants actifs au cours de la période de référence, exprimé en pourcentage de l'ensemble des immigrants de 15 ans et plus. Le taux d'emploi pour un groupe particulier (p. ex. l'âge, le sexe et la catégorie d'admission) fait référence au nombre d'immigrants actifs dans ce groupe, exprimé en pourcentage des 15 ans et plus dans ce groupe.

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2001.

Annexe B. Certaines caractéristiques des nouveaux arrivants au Canada parmi les différentes catégories d'admission, Canada, 2001

Certaines caractéristiques des immigrants	Immigrants de la catégorie de la famille	Immigrants de la composante économique		Réfugiés
		Demandeur principal	Conjoints et personnes à charge	
		Nombre		
Nombre total d'immigrants¹	44,100	61,600	47,900	9,800
		%		
Hommes	37,5	77,0	25,3	49,1
Femmes	62,5	23,0	74,7	50,9
Groupes d'âge				
15 à 24 ans	27,0	1,4	22,0	32,7
25 à 44 ans	36,1	86,7	70,7	54,0
45 à 64 ans	25,8	11,8	7,2	12,6
65 ans et plus	11,1	F	F	F
Connaissance des langues officielles				
Connaissance d'au moins une langue officielle	64,7	95,8	83,4	65,4
Aucune connaissance du français ou de l'anglais	35,3	4,2	16,6	34,6
Plus haut niveau de scolarité atteint				
Aucune scolarité officielle ou n'ayant pas de diplôme d'études secondaires	29,8	0,7 ^E	12,9	37,8
Diplôme d'études secondaires	21,1	2,8	11,6	28,3
Études postsecondaires partielles, école de métiers ou collège	21,9	12,0	24,3	22,2
Diplôme universitaire	27,2	84,3	51,1	11,5
Pays de naissance				
États-Unis	2,0	0,8 ^E	0,6 ^E	F
Europe	10,6	4,4	4,2	6,8
Amérique centrale, Amérique du Sud et Caraïbes	10,7	17,5	16,7	17,2
Afrique	6,2	10,2	7,5	23,6
Asie et Moyen-Orient	69,1	66,8	70,5	52,0
Océanie et autres régions	1,3	0,3 ^E	0,5 ^E	F
Réseaux de parents et d'amis au Canada				
Avaient des parents ou/et des amis au Canada	96,1	86,2	81,7	75,4
N'avaient ni parents ni amis au Canada	3,9	13,8	18,3	24,6

Annexe B. Certaines caractéristiques des nouveaux arrivants au Canada parmi les différentes catégories d'admission, Canada, 2001 (fin)

Certaines caractéristiques des immigrants	Immigrants de la catégorie de la famille	Immigrants de la composante économique		Réfugiés
		Demandeur principal	Conjoints et personnes à charge	
%				
Immigrants qui ont tenté :				
De dénicher un logement convenable	41,3	90,3	89,6	81,6
D'accéder aux services de santé	77,4	71,3	75,1	80,8
De poursuivre une formation additionnelle	52,7	68,9	73,3	79,1
De trouver un emploi	61,5	88,2	62,7	47,6
Facilité d'accès aux services				
Difficultés d'accéder à l'éducation et à la formation	34,9	42,3	41,4	30,5
Difficultés d'entrer sur le marché du travail	56,6	75,5	74,7	67,5
Difficultés d'accéder aux services de santé	15,2	26,9	27,8	19,6
Difficultés de dénicher un logement convenable	15,2	42,0	41,8	37,9
Autres caractéristiques choisies				
Immigrants habitant dans un logement locatif	55,6	78,7	80,5	91,6
Immigrants ayant des titres de compétences acquis à l'étranger ²	52,7	97,4	77,1	39,8
Taux de participation sur le marché du travail ³	59,3	89,6	59,7	43,7
Taux d'emploi ⁴	39,4	58,7	34,0	21,3

Notes :

1. Tous les immigrants, excluant la catégorie " Autres immigrants de l'étranger ".

2. Comprend tous les programmes d'études suivant le diplôme d'études secondaires, comme des compétences professionnelles et techniques ainsi que tout autre diplôme ou certificat obtenu à l'extérieur du Canada.

3. Fait référence au nombre d'immigrants sur le marché du travail (actifs ou inactifs) au cours de la période de référence, exprimé en pourcentage de l'ensemble des immigrants de 15 ans et plus qui ont participé à l'ELIC. Le taux de participation pour un groupe particulier (p. ex. l'âge, le sexe et la catégorie d'admission) fait référence au marché du travail pour ce groupe, exprimé en pourcentage de l'ensemble des immigrants de 15 ans et plus dans ce groupe.

4. Fait référence au nombre d'immigrants actifs au cours de la période de référence, exprimé en pourcentage de l'ensemble des immigrants de 15 ans et plus. Le taux d'emploi pour un groupe particulier (p. ex. l'âge, le sexe et la catégorie d'admission) fait référence au nombre d'immigrants actifs dans ce groupe, exprimé en pourcentage des 15 ans et plus dans ce groupe.

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2001.